

L'empreinte des Lumières dans le Luxembourg: les curiosités intellectuelles de Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert (1715-1794)

Frédéric VANHOORNE

Une région en marge des Lumières

Au sein des provinces qui, au temps de Charles de Lorraine, forment les Pays-Bas autrichiens, le duché de Luxembourg fait figure d'exception. En effet, alors que chaque région voit fleurir une vie culturelle diversifiée et dynamique, volontiers ouverte aux Lumières, curieuse de tout et éprise de progrès, le Luxembourg reste ancré dans ses traditions, ne connaissant rien d'autre que l'héritage du passé et les particularismes qui en sont issus. Il serait erroné d'écrire que le duché s'est montré réfractaire aux mutations du XVIII^e siècle ou qu'il s'est voulu hostile au mouvement des Lumières. D'une manière à la fois plus simple et plus étonnante, cette principauté de l'ancien espace bourguignon a presque complètement vécu dans l'ignorance des évolutions culturelles et idéologiques qui marquaient ses plus proches voisins, ou lorsqu'elle n'a pu manquer d'en prendre connaissance, elle s'est bornée à afficher la plus complète indifférence. Le duché de Luxembourg au XVIII^e siècle se révèle être un «îlot anachronique, figé dans un Moyen Âge révolu au cœur d'une Europe en pleine mutation»¹, si bien que G. Trausch n'hésite pas à le qualifier, d'après un terme emprunté à la sociologie allemande, de «Reliktraum»².

Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait. Sur la plan géographique, le duché est fort isolé et difficilement accessible. En grande partie dominé par le massif de l'Ardenne-Eifel qu'évitent les grandes voies de communication, son territoire est de surcroît séparé du reste des Pays-Bas par la principauté de Liège. La plupart des projets routiers achoppent sur ces difficultés conjuguées. Pour désenclaver le Luxembourg, il apparaît bientôt que la seule solution réside dans la construction d'une route directe qui relierait le duché aux autres provinces autrichiennes. Comme celle-ci est contrainte d'éviter les territoires liégeois, elle doit nécessairement passer par la Terre de Saint-Hubert. Mais la France, Liège et les Pays-Bas s'en disputent la suzeraineté. Lorsque, en 1769, cette question



La principauté abbatiale de Saint-Hubert au XVIII^e siècle. Carte de Cabinet des Pays-Bas Autrichiens levée à l'initiative du Comte de Ferraris (détail), 1771-1778.

¹ C. HUDEMANN-SIMON, *La noblesse luxembourgeoise au XVIII^e siècle*, Paris-Luxembourg, 1985, p. 470.

² G. TRAUSCH, «Les Luxembourgeois devant la Révolution française», *Du particularisme à la nation: essais sur l'histoire du Luxembourg de la fin de l'Ancien Régime à la seconde guerre mondiale*, Luxembourg, 1989, p. 63, note 8.

longtemps litigieuse est enfin tranchée en faveur de l'impératrice qui obtient la souveraineté sur la terre abbatiale en tant que duchesse de Luxembourg³, les travaux de la route Bruxelles-Namur-Luxembourg, décidés depuis 1727 déjà, s'achèment enfin vers leur achèvement et s'accompagnent, à partir de la capitale du duché, de prolongements vers Trèves et Metz. Le Luxembourg n'est donc progressivement innervé et relié aux centres culturels et économiques voisins que bien tard dans le siècle. C'est en partie pour cette raison, mais aussi à cause de la pauvreté «naturelle» du pays, que son économie s'est jusqu'alors fort peu développée. L'agriculture occupe une écrasante majorité de la population (96%). L'industrie, principalement sidérurgique et forestière, est fort dispersée et, fidèle à ses procédés traditionnels, ne connaît guère d'expansion. Elle n'occupe qu'un petit nombre d'ouvriers spécialisés mais procure une activité de complément non négligeable aux populations locales.

Ainsi, le Luxembourg du XVIII^e siècle possède une économie et une structure sociale traditionnelles et presque exclusivement rurales⁴. Le pays ne comporte en effet aucune ville, si ce n'est Luxembourg qui compte alors 8.500 habitants au moment où Bruxelles en compte 75.000 et Liège 55.000. Il est également dépourvu d'élites cultivées, de ces catégories sociales qui ont adopté et développé l'esprit des Lumières. On ne trouve guère dans le duché cette opulente bourgeoisie instruite, dynamique et curieuse dont l'essor marque la vie de la plupart des villes d'Europe. Seule une bourgeoisie modeste et un artisanat aussi timoré que conservateur s'adonnent à un commerce d'envergure strictement régionale. Quant à la noblesse locale, la plupart de ses grandes familles se sont éteintes, sont appauvries ou, alliées à des lignages étrangers, ne résident plus au pays. Dans la mesure où rien ne vient concurrencer son assise économique, principalement foncière, la noblesse reste cependant influente à l'échelon local, mais «peu cultivée, peu éclectique, fanatiquement passéiste», elle participe bien peu aux courants novateurs qui soufflent sur l'Europe au XVIII^e siècle⁵. Enfin, écartelé, sur le plan ecclésiastique, entre plusieurs diocèses qui ont chacun leur siège en dehors de ses frontières, le Luxembourg ne possède pas ce haut clergé cultivé, titulaire de riches bénéfices, que l'on trouve dans les villes des provinces et pays voisins. Le clergé local conserve une mentalité tridentine fermée et conservatrice dont l'abbé de Feller, d'ascendance luxembourgeoise, sera l'archétype. Grâce aux collègues jésuites de Luxembourg et de Marche-en-Famenne, l'Église conserve d'ailleurs, jusqu'en 1773, le monopole de la formation des maigres élites régionales. Aussi n'est-il pas étonnant de voir la fréquentation de ces établissements d'enseignement se maintenir jusqu'au moment de leur suppression, à l'opposé de la plupart des collèges de France et des Pays-Bas.

Les prémices d'une mutation

Néanmoins, en dépit du statisme ambiant, la seconde moitié du XVIII^e siècle voit apparaître les premières fissures

dans l'édifice traditionnel, fixiste et tridentin de la société luxembourgeoise⁶. Les confréries et les sodalités s'esoufflent. Elles ne survivront guère à la suppression des jésuites. La désaffection religieuse, bien qu'encore très discrète, n'en est pas moins réelle. Dans les préoccupations de la noblesse et de la bourgeoisie, la piété recule. Un petit salon littéraire s'organise à Luxembourg chez le libraire Chevalier, même si son officine, comme celles de ses collègues, ne propose toujours que des ouvrages de dévotion et des manuels scolaires. Des loges maçonniques apparaissent, qui accueillent principalement des militaires et des nobles, mais à une époque où elles n'ont pas encore adopté ni une idéologie précise, ni des rituels codifiés, il n'est pas certain qu'elles aient toujours été un vecteur des Lumières, même si elles constituent une forme nouvelle de sociabilité par le biais de laquelle les idées peuvent se diffuser. Dans ce duché qui semblait s'être arrêté à une époque révolue, des mutations sont désormais perceptibles. Mais elles sont si faibles et si lentes que le Luxembourg vivra les débuts de la tourmente révolutionnaire dans l'incompréhension la plus complète⁷.

A partir du milieu du siècle, quelques familles aristocratiques affichent désormais une curiosité toute neuve. Ainsi, le marquis du Pont d'Oye, propriétaire d'un des ensembles sidérurgiques les plus importants du Luxembourg, possède une bibliothèque considérable où se trouvent très probablement des écrits philosophiques. Sa fille, chanoinesse de Sainte-Waudru à Mons, possède des ouvrages de Voltaire et de Choderlos de Laclos, dont certains proviennent des collections familiales. Avec l'assentiment de son époux, la marquise entretient une petite cour littéraire et volontiers libertine qui réunit quelques hommes de lettres que l'on retrouvera plus tard à Belœil, dans l'entourage du prince de Ligne. Le couple accueille Charles de Lorraine et aurait reçu la visite de Voltaire en 1745. Mais, multipliant fêtes champêtres, bals et concerts, dépensant sans compter pour l'organisation de ces réjouissances et pour ses propres toilettes, la marquise ruine bientôt le patrimoine

³ N. JECKO, «L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)», dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* (désormais abrégé A.I.A.L.), t. 95, 1964, pp. 97-192; Y. YLIEFF, *Saint-Hubert et la diplomatie liégeoise: contribution à l'étude du règne de Charles-Nicolas d'Oultremont*, mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1962-1963.

⁴ G. TRAUSSCH, *Le Luxembourg sous l'Ancien Régime* (Manuel d'histoire luxembourgeoise, t. 3), Luxembourg, 1977, spéc. pp. 100-160; J.-P. LEHNERS, «Das Herzogtum Luxemburg im 18. Jahrhundert: ein "Goldenes Zeitalter"? Versuch einer Bestandsaufnahme», dans *Luxemburg im lotharingischen Raum - Le Luxembourg en Lotharingie. Festschrift - Mélanges Paul Margue*, Luxembourg, 1993, pp. 360-390.

⁵ C. HUDEMANN-SIMON, *op. cit.*, pp. 467-470.

⁶ F. VANHOORNE, «Crépuscule baroque au Siècle des Lumières», dans *A l'épreuve de la Révolution: l'Église en Luxembourg de 1795 à 1802*, Bruxelles-Bastogne, 1996, pp. 11-20.

⁷ Voir les articles de G. TRAUSSCH, «Le Luxembourg face à la Révolution brabançonne», et «Les Luxembourgeois devant la Révolution française», *Du particularisme à la nation: essais sur l'histoire du Luxembourg de la fin de l'Ancien Régime à la seconde guerre mondiale*, Luxembourg, 1989, pp. 35-100.



Portrait de dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert. L'abbé porte sur la poitrine la croix et la plaque de l'Ordre de Saint-Hubert. Créé en 1444, cet ordre de chevalerie avait été rétabli en 1708 par l'Electeur palatin qui en devint le Grand Maître. En 1737, ce dernier octroya aux abbés de Saint-Hubert le titre de Grand Aumônier de l'Ordre. N. Spirlet fut élevé à cette dignité en janvier 1761 et en reçut les ornements le 2 février 1762, lors d'une visite qu'il rendit à l'Electeur en sa résidence de Mannheim. Huile sur toile provenant du presbytère de Wibrin, actuellement en dépôt au Musée en Piconrue, à Bastogne.

familial. Les dettes s'étaient rapidement accumulées et, à partir de 1756, les forges, les terres, le château et la bibliothèque seront progressivement mis en gage, loués ou vendus alors que leurs anciens propriétaires, contraints de se séparer, tentent d'assurer tant bien que mal leur subsistance⁸.

Tout aussi caractéristique de l'esprit des Lumières est la curiosité éclectique de dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert, sur laquelle nous proposons de nous attarder quelque peu.

Nicolas Spirlet

Longtemps abordé par le biais des pamphlets que certains de ses moines avaient répandus contre lui, Spirlet a souvent joui d'une réputation peu flatteuse auprès de ses biographes⁹. La redécouverte de sa correspondance, dont M. Bourguignon a en premier dévoilé la richesse, a engendré depuis trente ans des approches plus mesurées voire enthousiastes¹⁰. Néanmoins, la biographie de cet abbé contesté ne laisse pas de contenir encore de nombreuses lacunes.

Né à Verviers, Nicolas Spirlet y fut baptisé le 11 mai 1715. Entré à Saint-Hubert à l'âge de dix-huit ans, il y fut ordonné prêtre le 19 septembre 1739, sous l'abbatit de Célestin de Jong. En 1740, la guerre de succession d'Autriche éclate. L'abbé, compromis auprès du gouvernement de Bruxelles par son trop grand dévouement aux intérêts français, est bientôt obligé de s'exiler à Sedan. Tout occupée de questions politiques, la communauté monastique se déchire et tombe dans l'anarchie. La plupart des moines suivent leur abbé en France, mais d'autres, au nombre desquels se trouve Spirlet, prennent le chemin des Pays-Bas et se réfugient à Luxembourg ou à Bruxelles. Le traité d'Aix-la-Chapelle remet l'abbé de Jong en possession de son abbaye, mais les religieux pro-autrichiens, qui ne souhaitent pas y rentrer par crainte de représailles, sont transférés dans d'autres monastères, à l'exception de Nicolas Spirlet.

Ce dernier est parvenu à se faire de nombreuses relations dans les cercles gouvernementaux de Bruxelles et de Vienne. Patrice-François de Neny, alors conseiller au Conseil privé, intercède en sa faveur auprès des autorités romaines. Spirlet, qui l'avait visiblement accompagné à Vienne, parachève sa formation à l'Université de Louvain d'août 1750 à février 1751, comme le souhaitaient les autorités bruxelloises¹¹. Jusqu'en 1760, il restera à leur service et se voit attribuer une pension. Il paraît fort proche du ministre plénipotentiaire Cobenzl pour le compte duquel il accomplit diverses missions d'information. Spirlet est envoyé à Stavelot peu avant l'élection du nouveau prince-abbé; il s'informe et rédige des rapports sur la situation du monastère de Saint-Hubert, sur la santé de son abbé, sur la politique qu'il conviendrait de mener en ce qui concerne diverses maisons religieuses. Il est également consulté à propos de certains projets de développement économique et commercial¹². Parmi les missions qui lui furent confiées, certaines, probablement relatives à la question de la souveraineté autri-

⁸ E. M. KAYSER, «La petite cour littéraire de la marquise du Pont d'Oye: un aspect méconnu de la vie culturelle dans le duché de Luxembourg au Siècle des Lumières», dans *Revue luxembourgeoise de littérature générale et comparée*, 1992, pp. 67-77; C. HUDEMANN-SIMON, *op. cit.*, pp. 419-423.

⁹ J. FRESON, «Dom Nicolas Spirlet, dernier abbé du monastère de St-Hubert», dans *A.I.A.L.*, t. 44, 1909, pp. 59-84; J. VANNÉRUS, s.v° *Spirlet*, dans *Biographie nationale*, t. 23, Bruxelles, 1921-24, col. 433-453.

¹⁰ M. BOURGUIGNON, «La correspondance de dom Nicolas Spirlet aux Archives de l'Etat à Arlon», dans *Archives et bibliothèques de Belgique*, t. 4, 1927, pp. 81-92; Christine SALEE, *Dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert, d'après sa correspondance (1760-1784)*, mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1971-1972; M. DESSOY, «L'énigmatique dom Nicolas Spirlet, abbé contesté de Saint-Hubert», dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*, t. 4, 1980, pp. 43-96.

¹¹ J. LEFEVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, Bruxelles-Rome, 1950, pp. 149-153; A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. 8-1, *Fin février 1734 - fin août 1776*, Bruxelles, 1963, p. 186, n° 42.

¹² AGR, Secrétairerie d'Etat et de Guerre, n° 1225, fol. 177-203 (Correspondance entre Cobenzl et Spirlet. Nous remercions Madame Michèle Galand, de l'Université libre de Bruxelles, qui nous a signalé l'existence de cette correspondance).